

ENVIRONNEMENT ■ Une réunion a eu lieu hier en sous-préfecture

Que faire du tas de plastiques ?

Alors que le maire de Saint-Victor souhaite leur élimination rapide, le flou plane toujours sur l'avenir des plastiques stockés route de La Loue. Une réunion a eu lieu hier en sous-préfecture.

Tanguy Olivier

tanguy.olivier@centrefrance.com

Il faut une vue d'aigle pour parvenir à déchiffrer le projet d'arrêté préfectoral scotché derrière les grilles de l'ancien site Point P, route de La Loue. En faisant un gros effort, on parvient tout de même à lire sur ce document, daté d'octobre 2012, qu'il est urgent de « faire cesser les dangers et les inconvénients » provoqués par la montagne de plastiques stockés là en toute illégalité.

Bouche cousue à la sous-préfecture

Neuf mois plus tard, la situation n'a pourtant guère évolué. L'entrée de Saint-Victor a toujours des airs de décharge à ciel ouvert et de nombreux habitants s'en sont émus, lors de récentes réunions de quartier. Comme nous le révélions dans la rubrique « Indiscrétions » du 23 juin, Bernard Dillard a



ROUTE DE LA LOUE. Des habitants de Saint-Victor se sont plaints lors de réunions de quartiers.

fait remonter l'information au préfet de l'Allier. Agacé, le maire veut voir les plastiques disparaître au plus vite.

Mais cela pourrait prendre encore un peu de temps. Polival, la société spécialisée dans le recyclage qui avait entreposé les déchets dans l'espoir de les traiter, a été placée en redressement judiciaire. L'entreprise a été rachetée par Team Tex, fin mai. Problème : le périmètre de reprise négocié à la

barre du tribunal de commerce exclut les plastiques stockés route de La Loue.

Hier, une « réunion de travail » a eu lieu en sous-préfecture pour tenter de trouver une solution. Thierry Baron, le sous-préfet, nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas communiquer sur le sujet. Même mutisme de la part du responsable d'exploitation de Team Tex.

Jean-Pierre Guérin, le premier adjoint de Saint-Victor, qui participait à la réunion, estime quant à

lui qu'il n'y a « pas grand-chose à dire. Nous souhaitons qu'on nous donne des solutions mais pour l'instant, c'est très délicat. »

Responsabilités

D'autres réunions doivent avoir lieu rapidement. D'ici là, les services de l'État vont tenter de savoir d'où viennent ces fameux plastiques. Selon le code de l'environnement, les déchets restent en effet sous la responsabilité de leurs « générateurs » jusqu'à leur élimination ou valorisation finale. Et cela même s'ils ont été transférés à un tiers à des fins de traitement.

INFO PLUS

Plainte. La Fédération Allier nature a envoyé la semaine dernière une lettre au préfet, dans laquelle elle demande qu'un point soit fait sur la situation de l'ancien site Point P. Demain soir, le conseil d'administration de l'association se réunit à Saint-Pourçain. Comme il l'avait annoncé il y a six mois, il pourrait décider de déposer une plainte au pénal.